



MAIRIE DE LES MARTRES-SUR-MORGE

13, rue des écoles
63720 Les Martres-Sur-Morge
Téléphone : 0473973891
Mail : lesmartressurmorge@wanadoo.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 22 JUILLET 2021 – 19H30

Présents :

Eugène CHASSAGNE,

Samya RIOTON, Maddy MASSON, Anne BOROT, Domenico MODISTA,

Luis CRESPO, Marie-France LABBE,

Aurélie CHAMPION, Evelyne DATARIO, Christophe KLONOWSKA, Laurent RENAULT

Excusés : Angélique GARMIS (procuration à Maddy MASSON),

Pierre AUDEBERT (procuration à Marie-France LABBE),

Absent : Mathieu CROIZET,

Secrétaire de séance : Anne BOROT.

Monsieur le Maire fait lecture de la carte de remerciements reçue de la part de Madame Françoise BEYER, secrétaire de mairie, partie en retraite dernièrement.

1. Atelier de distillation Alambic

Si la situation sanitaire le permet, la fête de l'Alambic se déroulera le samedi 2 octobre 2021. Cette manifestation est organisée par trois associations du village (Pétanque des Charmes, Comité des Fêtes, Moto club).

Pour cela, il est nécessaire d'ouvrir ce jour-là de 9h à 18h sur le parking de la salle des fêtes, un atelier public de distillation aux seules fins de la cuisson des aliments.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à organiser cet atelier et à effectuer les démarches nécessaires.

2. Autorisation au maire de signer la convention de financement : appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires visant à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

Avec l'aide d'un représentant de l'Education Nationale, un dossier de demande de subvention a été déposé et vient d'être accepté.

Cette dépense d'un montant de 11.000 € avait été budgétée. Elle est subventionnée à hauteur de 7.500 €.

Les travaux d'installation comprennent 14 tablettes numériques, 1 tableau numérique, 1 vidéo projecteur et 1 ordinateur, l'ensemble fonctionnant en Wi-Fi. Ils devraient se réaliser fin août 2021.

Les classes primaires de notre école seront ainsi équipées avec du matériel neuf. Les classes maternelles quant à elles récupèrent l'ancien matériel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement et tous les documents nécessaires à cette mise en œuvre.

3. Groupement de commande : navette piscine Béatrice-Hess

La communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans va faire un appel d'offres concernant le transport des écoliers à la piscine Béatrice-Hess de RIOM.

Pour notre école, les élèves du CE 1 au CM 1 sont concernés par 7 séances annuelles. Le coût estimatif à la charge de la commune se monte à 450.00 €.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer la convention correspondante avec les services de RLV. L'autorisation lui est donnée à l'unanimité.

4. Révision des loyers

Comme chaque année au 1^{er} juillet, les loyers peuvent être révisés selon l'indice de référence des loyers. Après proposition de Monsieur le Maire d'appliquer cette révision, acceptée à l'unanimité, les loyers sont fixés comme suit :

Ancien presbytère

- Appartement 1 (logement + garage) : 374.79 €
- Appartement 2 (logement + garage) : 411.65 €
- Appartement 3 (logement + garage) : 450.89 €

5. Subventions aux associations

Les membres de la commission Associations se sont réunis dernièrement avec les représentants des associations de la commune. Au vu de l'année écoulée, cette commission propose à Monsieur le Maire et aux membres du conseil municipal, d'attribuer le même montant de subvention que l'an dernier et précise qu'à partir de l'an prochain, il sera demandé à chacune d'entre elles un bilan financier.

Après échanges et à l'unanimité, il est décidé de suivre l'avis de la commission Associations et à autoriser Monsieur le Maire à faire effectuer le versement de ces subventions.

* Les amis de la musique.....	50.00 €
* Amicale des anciens combattants	50.00 €
* Chasse	150.00 €
* Balinzat	150.00 €
* Entente sportive Basket	150.00 €
* Comice agricole	100.00 €
* Comité des fêtes.....	150.00 €
* Coopérative scolaire	100.00 €
* Paroisse Saint Michel	50.00 €
* Entente sportive Foot.....	300.00 €
* Football enfants	150.00 €
* Vivre les Martres	50.00 €
* Moto club.....	300.00 €
* Association des Parents d'Elèves	200.00 €
* Pétanque Les Charmes.....	150.00 €
* Tennis club.....	150.00 €
* Les amis du patrimoine.....	100.00 €
* The Western Riders	50.00 €
* La cabane enchantée	150.00 €

6. Titularisation d'une stagiaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de titulariser à compter de septembre 2021, un agent arrivant au terme de ses six années de contrat dans la collectivité. Considérant que ce personnel, qui vient de faire une année de stagiairisation, remplit les critères demandés

et donne satisfaction, le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à effectuer le nécessaire quant à cette titularisation.

7. Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que les dossiers de demande de subventions déposés pour les travaux de rénovation de l'ancienne mairie ont été acceptés. Ils seront donc subventionnés à hauteur de 30.000 € par la Région et 20.000 € en DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).
- Suite à la demande d'une association de disposer d'un local communal, le conseil municipal rappelle qu'actuellement il n'y a pas de local disponible.
- Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'accepter le devis établi par la Société GRETCO et concernant les contrôles obligatoires de mise aux normes de l'église. Le montant s'élève à 850.00 € se décomposant comme suit : 350.00 € pour l'électricité, 150.00 € pour l'incendie et 350.00 € pour la chaudière. L'autorisation de signature lui est donnée à l'unanimité.
- A la suite d'une demande d'une habitante de la commune concernant le nettoyage des bords de Morge, la municipalité rappelle qu'elle ne peut pas intervenir sur des terrains privés.
- Journée citoyenne de la propreté et de l'environnement

En collaboration avec l'ensemble des associations de la commune et le Syndicat du Bois de l'Aumône, une matinée de nettoyage se déroulera le **samedi 11 septembre 2021**. Les habitants vont prochainement recevoir un document explicatif et, afin d'organiser du mieux possible cette manifestation, seront invités à informer la mairie de leur participation.

Fin de la réunion à 22 heures.

Le Maire,

Eugène CHASSAGNE

La secrétaire de séance,


Anne BOROT

INFORMATIONS PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de RLV, nous avons prévu d'organiser une exposition itinérante à la Mairie de Les Martres-Sur-Morge du 20/12/2021 au 27/12/2021. Cette exposition se formalise par 7 panneaux de type Roll-Up, elle retrace les différentes étapes de l'élaboration du PLUi de RLV afin d'expliquer la démarche aux habitants.



**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal (PLUi)**

**Exposition Itinérante
Les Martres-Sur-Morge
Du 20/12/2021 au 27/12/2020**



JOURNEE CITOYENNE de la PROPRETE et de L'ENVIRONNEMENT



Ensemble pour un village

plus propre !



Pour entretenir notre village des Martres-Sur-Morge,
la municipalité, en collaboration avec les associations, vous invite à participer en famille,
avec vos voisins, vos amis ... à une matinée citoyenne qui se déroulera

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 de 9H00 à 12H00,

Rendez-vous devant la Salle des Fêtes.

Port d'un gilet fluorescent recommandé

Merci de respecter les gestes barrières en vigueur